



CONCOURS & JUGEMENTS

Ce qui change à partir de la saison 2024-2025

S'INSCRIRE AUX EPREUVES

- Désormais, l'inscription aux épreuves et concours doit obligatoirement se faire en ligne sur l'application du site www.faccc.fr
- Cependant, si l'adhérent ne dispose pas des moyens techniques ou des connaissances lui permettant de le faire, il peut contacter l'AFACCC organisatrice qui pourra l'aider ou lui proposer une solution alternative (inscription papier et saisie en ligne par l'AFACCC)

LES QUALIFICATIONS

- Pour les concurrents adhérant dans plusieurs AFACCC, pour l'accès à la régionale, soit le concurrent choisit son département qualificatif, soit sera prise en compte la participation à la première épreuve qualificative organisée
- Dans le cas où aucune finale régionale n'est organisée, les sélectionnés pourront exceptionnellement être qualifiés directement pour les finales nationales

LE CONCOURS DE RAPPROCHEURS

- La durée de l'épreuve peut être prolongée à 1h30 (au lieu d'1h) par l'organisateur, en fonction des conditions locales
- Pour les épreuves en duo, si les chiens appartiennent à deux propriétaires, ces derniers peuvent tous les deux être «aux chiens»
- En cas de non-reconnaissance du premier pied et s'il n'y a pas de deuxième possibilité, le concurrent pourra repartir en libre ou aux accouplés (15 minutes)

LES RÉSULTATS

- Pour les épreuves régionales et nationales, tout concurrent non présent lors de l'annonce des résultats du concours ou de l'épreuve ne pourra être classé, sauf motif impérieux.

LES CONCOURS DE MEUTES

- Les juges pourront maintenant utiliser les systèmes de repérage afin de noter les prestations de rapprocher et de menée sur la distance, en complément du critère de durée (excepté pour les concours dans la voie du lapin)
- Le travail du lot de chiens le plus important est privilégié
- Le nombre de points possible sur les critères de travail individuel est augmenté

L'ÉPREUVE DE CHIEN DE PIED

- Pour la finale nationale, si le nombre de concurrentes est supérieur à 3, une catégorie «Dames» peut être créée
- Les jeunes de moins de 16 ans concourent désormais en catégorie «Cadets» et non «Juniors»

